

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

## Réservation

Les demandes de réservation peuvent être effectuées sur notre site Internet ([www.camping-lelanderon.ch](http://www.camping-lelanderon.ch)) sous « demande de réservation », par téléphone ou par Mail.

## Confirmation

Après avoir reçu votre demande de réservation et en cas de disponibilité, vous recevrez par mail **un lien sécurisé** ou les détails d'une carte de crédit vous seront demandé comme garantie (un débit sera effectué uniquement en cas d'annulation).

Après réception des détails de votre carte de crédit, la confirmation de votre séjour vous sera envoyée par Mail

## Modification

Modification gratuite jusqu'à la date d'arrivée pour autant que la durée du séjour ne soit pas réduite. En cas de diminution de 50% ou plus de la durée du séjour, des frais de CHF 50.- (CHF 400.- pour le forfait au mois) vous seront demandés, dès 30 jours avant la date d'arrivée.

## Départ anticipé

En cas de départ anticipé, les jours non utilisés ne seront pas remboursés.

## Paiement

Le paiement total de votre séjour se fera à votre arrivée lors de l'enregistrement.

Le paiement des extras ajoutés lors du séjour (voiture, enfants tentes etc.) se fera le jour du départ. Paiement par carte de crédit, carte de débit ou en espèce accepté.

## Annulations

Toute annulation doit être communiquée par mail. Une annulation par téléphone est possible pour autant qu'elle soit suivie d'un mail de la part du client.

## Délais et frais d'annulation

Jusqu'à 31 jours avant la date d'arrivée la réservation peut être annulées sans frais.

Dès 30 jours avant la date d'arrivée les frais suivants vous seront facturés :

<b>Emplacement</b>	
Durée 1 nuit	CHF 30.-
Durée 2-3 nuits	CHF 50.-
Durée dès 4 nuits	CHF 100.-
<b>Forfait au mois</b>	
Dès 1 mois	CHF 400.-
<b>Locations</b>	
Mobile-home, BUGG	CHF 200.-
POD	CHF 50.-

**Assurance annulation**

*Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation privée pour couvrir vos frais en cas d'annulation (en cas de maladie, accident ou décès)  
(Le camping ne fournit pas d'assurance annulation)*

**Règlement du camping**

*Un règlement du camping est en lien sur notre site Internet ou sur demande à la réception.*

**Litige**

*Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations ou pour tout autre raisons, doit être signalée par courrier à l'adresse suivante :  
Camping des Pêches, case postale 164, 2525 Le Landeron-CH.*

*Le Landeron, janvier 2025*